



AMICALE DU 3^e REGIMENT DE DRAGONS ET DE L'EED 3

Déclarée au JO des Associations le 27 juin 2009 sous le n° W363000167

Site internet déclaré à la CNIL le 26 juin 2011 sous le n° 1516283

Association affiliée à l'UNABCC et la Fédération des Dragons

Siège : 1 place Edouard Bignet - 36400 SAINT-CHARTIER

☎ 09.54.95.00.08 - 📠 09.59.95.00.08

🌐 <http://www.3emedragons.fr> - ✉ amicale@3emedragons.fr



Fondateurs le 22 mai 2009

Le Colonel PERON

Philippe CRENNER

Jean-Pierre DUVERGEY

Président

Colonel J. PERON

Vice-président

-

Secrétaire

Philippe CRENNER

Secrétaire adjoint

-

Trésorier

Francis PIEKARSKI

Trésorier adjoint

Jean-Marc BONNETERRE

Membres Conseil d'Administration

Josselin BARBIER

Christophe JOLLY

Philippe LEMOINE

-

-

-

Membres Honoraires

Le Général BIZET

Madame Elisabeth RAGUIN

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 12 mai 2012 Quartier du 2e régiment de dragons à Fontevraud l'Abbaye (Maine et Loire)

Présents : Général Flavien de BROISSIA (président de l'amicale du 2^e régiment de dragons), Colonel Joël PERON, Lieutenant-Colonel Jean-Luc OSTROUCK, Lieutenant-Colonel Philippe LEMOINE, Mesdames Sandrine BOULEUX, Christine LEMOINE, Françoise THOPART, Mesdemoiselles Caroline et Marie LEMOINE, Messieurs Jean-Marc BONNETERRE, Philippe CRENNER, Frédéric LEJAMBLE, Gabriel MOREAU, Francis PIEKARSKI, Didier THOPART

Représentés : Général Bernard LE ROY, Denis BARILLOT

Absents excusés : Général Philippe CHEVALLIER-CHANTEPIE, Colonel Christophe BIZET, Josselin BARBIER, Philippe BLACHUSZEWSKI, Damien DUCROCQ, Alain JACQUET, Christophe JOLLY, Lionel PROST

Au vu du cahier d'émargement, il apparaît que 9 membres, 4 non-membres et 5 ayant-droit sont présents ou représentés. Le nombre de votants étant de 9, le quorum est atteint.

L'assemblée a lieu au 2^e régiment de dragons (Quartier De Gaulle) de Fontevraud, courtoisement invité par son chef de corps le colonel Laurent GIOT.

Le 2^e RD est le plus ancien régiment de la cavalerie française : on peut en effet établir de manière certaine sa filiation directe en tant que corps de cavalerie dès 1556 et en tant que régiment en 1635.

Régiment de chars de la 2^e brigade blindée jusqu'à l'été 2005, il a été réorganisé en régiment de défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique le 1^{er} juillet 2005 lorsque le groupe de défense NBC stationné à Draguignan lui a été intégré.

Condé-Dragons est l'unique régiment de l'armée de Terre organisé pour faire face aux menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques. Il est implanté depuis 1997 au cœur de la vallée de la Loire au camp National de Fontevraud, à proximité de Saumur. Seule unité spécialisée de défense NBC de l'armée de Terre et directement placée sous le commandement du CFT, le 2^e RD est appelé à mettre sur pied des modules de défense NBC du volume de l'équipe à l'escadron, voire constituer le noyau d'un bataillon NBC multinational.

Le régiment peut intervenir en appui des forces terrestres engagées sur un théâtre d'opération extérieure ainsi qu'au profit du territoire national en renfort des moyens de la sécurité civile.

Les missions du 2^e RD consistent à prévenir et gérer les incidents d'origine militaire ou technologique dans le domaine spécifique nucléaire, radiologique, biologique et chimique, mais aussi de restaurer tout ou partie des capacités opérationnelles des forces soumises à de telles attaques.

Il est composé de deux escadrons mixtes qui remplissent les missions de reconnaissance et de décontamination, trois escadrons de décontamination, un escadron de commandement et de logistique et un escadron de réserve.

Le régiment est armé par 61 officiers, 251 sous-officiers, 533 militaires du rang et 4 civils soit, au total 849 personnels.

(Sources : site officiel de la Défense)



La séance débute à 11h00 par un mot du général Flavien de BROISSIA, président de l'amicale du 2^e Dragons, suivi de l'allocation du colonel PERON, président de l'amicale du 3^{ème} Dragons. Le colonel Laurent GIOT, chef de corps, n'ayant pu être présent, il avait chargé le capitaine William PETITCOLIN d'accueillir les présents et de leur souhaiter la bienvenue.

Une minute de silence fut ensuite observée en l'honneur des personnes qui nous ont quittées en 2011...

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

1. Ordre du jour

Désignation du président et du secrétaire de séance
 Présentation et vote du bilan moral
 Présentation et vote du bilan financier
 Election des membres du CA
 Renouvellement du tiers des membres du bureau
 Point sur les ventes d'insignes de l'amicale
 Achat des deux cravates pour le drapeau de l'amicale
 Statistiques du site internet de l'amicale
 Statistiques du forum de discussions
 Nouvelles de STETTEN AKM et du camp du HEUBERG
 Commémorations et cérémonies à prévoir
 Autres commémorations
 Réponses aux questions posées par écrits
 Diverses questions
 Historique du 2^e régiment de dragons et visite de la salle d'honneur

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

2. Bilan Moral

Le président constate que l'Amicale est toujours aussi importante pour beaucoup et rappelle que dans le mot « amicale », il y a le mot « ami », et qu'il doit en être ainsi.

En 2010, l'amicale comptait 32 membres. En 2011, nous atteignons le chiffre de 59.

16 anciens membres n'ont pas répondu à la campagne de rappel pour la cotisation 2012.

2011 fut une année sans commémorations ni évènements.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

3. Bilan Financier

Le bilan financier est joint en annexe. Il est lu et commenté par le Trésorier.

Comptes de l'exercice du 04 juin 2011 au 05 mai 2012

Vous êtes réunis pour cette assemblée générale ordinaire et il vous est demandé de statuer sur l'approbation des comptes depuis la dernière assemblée générale du 3 juin 2011.

M. DUVERGEY ayant été obligé de quitter son poste de trésorier, j'ai repris la gestion des comptes le lendemain de l'assemblée générale et les comptes qui vous sont présentés couvrent **la période du 4 juin 2011 au 5 mai 2012**.

a) La situation antérieure :

Le solde du compte de trésorerie présentait un solde positif de 1 338,78 €. Une fois enregistrées les opérations relative aux frais de tenue de l'assemblée générale; le compte de caisse faisait ressortir un solde positif de 1 267,68 €.

b) Les mouvements sans incidence sur la trésorerie :

Il s'agit de mouvements financiers qui n'influent pas la disponibilité budgétaire, l'amicale ne jouant que le rôle d'intermédiaire. Les sommes concernées apparaissent dans la présentation.

c) Les recettes :

Celles-ci se montent à 924 32 €. Le détail est dans la présentation. On notera que les cotisations représentent moins de 50 % des recettes et la part non négligeable des dons.

d) Les dépenses :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

Les achats d'objet de communications représentent sans surprise la majeure partie des dépenses (64 %). Le second poste est l'impression couleur des bulletins (9%). Il convient à mon avis de s'interroger sur l'opportunité de maintenir l'impression « couleur » des bulletins.

e) Le bilan

Le bilan présente un léger solde négatif de 52,42 € qu'il vous est proposé de reporter sur l'exercice suivant.

f) Point sur la vente des insignes

Deux séries d'insignes ont été achetées :

- version numérotée : 30 achetés, 13 restants
- version non numérotée : 45 commandés, 32 restants

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
9	0	0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Représentation du Conseil d'Administration

Aucune candidature au Conseil d'Administration n'a été reçue.

5. Renouvellement du bureau

« .. Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans et renouvelables chaque année par tiers. » *art.11 des Statuts*
 Dans ce cas de figure un des membres actuels du bureau est démissionnaire. Cette année il s'agit du poste de Trésorier.

Le Colonel PERON en profite pour signaler que chacun doit rester à sa place et que les problèmes doivent remonter à son niveau (en référence à la participation de 2 membres de l'amicale à 2 cérémonies en août et novembre 2011, au nom de l'amicale et avec son drapeau, mais sans en avoir avisé auparavant le Conseil d'Administration).

Philippe CRENNER fait un bref rappel des événements qui ont amenés à la démission des 2 membres concernés. Il est décidé que désormais la présence du drapeau de l'Amicale dans différentes cérémonies doit être obligatoirement validée par le Conseil d'Administration.

En l'absence de candidature au poste de trésorier Francis PIEKARSKI est candidat à sa succession.

Il est procédé au vote :

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
8	0	1

Francis PIEKARSKI est réélu à 8 voix pour et 1 abstention. Il est reconduit au poste de trésorier pour 3 ans.

A l'issue de ce vote le Conseil d'Administration se compose de 7 membres (sur 12 possibles)

Le Colonel PERON signale qu'il continue en qualité de président tant que personne d'autre ne se présentera mais tout en étant bien conscient de ne pouvoir s'engager totalement dans l'Amicale.

Philippe CRENNER ne souhaite pas quitter son poste de secrétaire mais pour l'avenir de 2013, et au vu de son état de santé, il est bien conscient d'un risque d'absence éventuelle et d'une limitation de son temps apporté à l'Amicale et à son poste. Il signale avoir besoin d'une tierce personne pour le seconder.

Le Colonel PERON revient sur l'impression des bulletins aux membres n'ayant pas internet et se propose de se charger de leur l'impression et envois.

6. Fabrication de l'insigne de l'amicale

Un bref rappel est fait sur l'insigne, son coût de fabrication et de l'avancement des ventes. Les 5 exemplaires du fanion sont réservés aux présents lors de cérémonies ou commémorations.

Avant d'interrompre l'assemblée pour le déjeuner le Colonel PERON remet, en remerciement de son invitation, un fanion et un insigne (numéroté 002) au général Flavien de BROISSIA.



Remise d'un fanion et d'un insigne de l'amicale au général de BROISSIA par le colonel PERON
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

7. Cravates pour le drapeau

Lors de l'Assemblée Générale 2011, il avait été envisagé d'acquérir une cravate tricolore et une cravate noire dite de « deuil ». Un premier devis a été présenté, établi le 14 novembre 2011 sous le numéro 11004687, par l'entreprise EURODRAPEAU, atelier LE MEE.

- 1 cravate de deuil frange argent :	38,22€ HT
- 1 cravate tricolore frange or :	42,86€ HT
- Port soumis à TVA :	10,69€ HT
Sous-total :	91,77 € HT
Montant total :	109.76 € TTC

Concernant la cravate de « deuil », le 2^{ème} Régiment de dragons a été confronté à ce cas et décida d'en acquérir une, selon le Général de BROISSIA et le Lieutenant-Colonel OSTROUCK.

Il a été signalé de voir aussi, pour la représentation possible ou non, des décorations sur la cravate tricolore de l'amicale selon les décorations présentes sur la cravate de l'étendard du régiment.

La séance est interrompue à 12h25 pour le déjeuner au mess du chef de corps.



Allée symbolique unissant nos deux régiments empruntée entre le bâtiment PC et le mess
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Biguet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

L'apéritif était offert par l'amicale, après les mots du général de BROISSIA : « Et par Saint-Georges ... »

« ... Vive la Cavalerie ! » reprirent en chœur les participants.



Les participants à l'assemblée générale
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Le général de BROISSIA et le colonel PERON
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Retrouvailles entre les Lieutenants-colonel LEMOINE et OSTROUCK
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Side-car RENE GILLET dans le hall d'entrée du bâtiment PC
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Side-car GNOME & RHONE dans le hall d'entrée du bâtiment PC
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Char AMX-13 du 2^e RD en « pot de fleur » sur le chemin entre le mess et le bâtiment PC
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

14h50 : reprise de l'assemblée générale...

8. Statistiques du site internet au 9 mai 2012

Rappel : créé le 1^{er} avril 2009 le site comprend, outre les données afférentes à l'amicale, l'historique du régiment, de Stetten-AKM et la présence militaire Française en Allemagne, mais aussi des renseignements concernant la rédaction de l'ouvrage sur le 3e Dragons et une rubrique où chacun peut rédiger librement un article néanmoins soumis à validation par un administrateur).

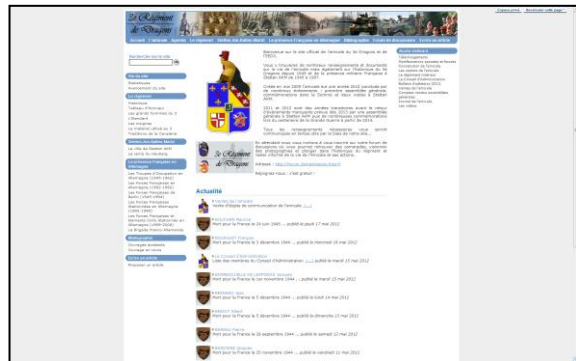
Il est hébergé depuis le 1^{er} juillet 2011 sous un serveur payant à l'adresse suivante : www.3emedragons.fr

Depuis le 1er janvier 2010 le site est le principal moyen de communication des membres et futurs membres de l'amicale possédant un accès à internet et perpétue le souvenir de Bourbon-Dragons...

Statistiques de visites depuis 2009 :

- 2009 : 6 708 visites (d'avril à décembre)
- 2010 : 13 641 visites
- 2011 : 31 121 visites
- Depuis le 1^{er} janvier 2012 : 4 626 visites

503 articles ont été publiés au 9 mai 2012.



9. Statistiques du forum de discussion au 9 mai 2012

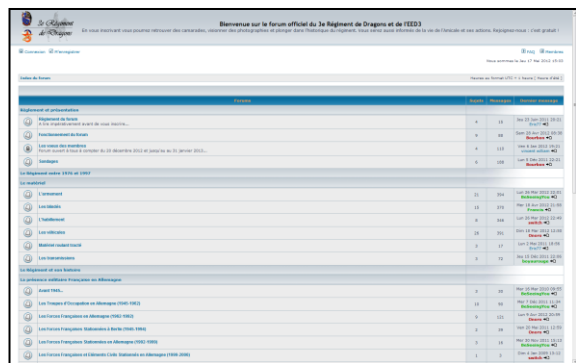
Définition : Un forum de discussions est un service qui permet à un groupe de personnes d'échanger leurs opinions et idées sur un sujet particulier, en direct ou en différé.

Le forum du 3e Dragons, accessible à l'adresse <http://forum.3emedragons.free.fr>, fut créé le 1er avril 2008 et est basé sur l'historique du régiment, le matériel, l'uniforme au travers des temps ainsi que les FFA et éventuellement d'autres unités de l'ABC... Une rubrique « Foyer du Dragon » y figure pour discuter de tout...

Il est géré par trois administrateurs et sept modérateurs.

Au 9 mai 2012 le forum compte :

- 980 sujets
- 30 112 messages
- 198 membres



10. Dernières nouvelles de Stetten et du Heuberg

Info de Pierre CAUDRELIER du mercredi 26 octobre 2011 – 11h : la décision concernant les garnisons allemandes suivantes vient de tomber :

-> Sources : Radio allemande et Info Flash Südkurier (Internet)

- La garnison de STETTEN AKM est maintenue et va s'agrandir, (jusqu'à 2400 soldats en plus)
- La garnison de SIGMARINGEN disparaît (elle perd 1500 postes, y compris plus de 200 postes civils)
- MENGEN disparaît
- MEßSTETTEN est maintenu mais subit une réduction drastique
- IMMENDINGEN (que les Français ont quitté en 2010) disparaît
 - > la municipalité de veut plus de militaires. Elle préfère céder le terrain à Daimler, ce qui est plus rentable pour elle, dit-elle
 - > les éléments allemands de cette ville pourraient être affectés en totalité à STETTEN AKM
- La garnison de PFULLENDORF est maintenue mais perd 40 % de ses postes

En outre nous avons été informé de :

- la dissolution de l'Amicale des Anciens Légionnaires de STETTEN, « ses figures », comme le dit le Colonel PERON, resteront pour beaucoup un exemple de cohésion et de courage. Les documents, objets et drapeau rejoindront le Musée de STETTEN AKM.
- du récent décès de M. Hansi GRAF, patron du *Gasthof LINDE*, à l'âge de 46 ans. Selon le Colonel PERON il a été cuisinier au 3^{ème} RD et fils d'une française. Ses obsèques eurent lieu le 11 mai à STETTEN AKM.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

11. Commémorations et cérémonies prévues

a) L'assemblée générale 2013

Lors de la cérémonie du centenaire du camp du Heuberg en octobre 2010 l'amicale apprit le départ en 2014 de M Georg HIPPEL du poste de maire de STETTEN AKM, après plus de 25 années de présence.

L'idée vint d'y tenir l'assemblée générale de l'amicale un an avant le départ de celui-ci, soit en 2013.

Après en avoir discuté avec Pierre CAUDRELIER un accord de principe fut trouvé. Il ne nous reste plus qu'à en définir la date exacte, le lieu de sa tenue et les visites avoisinantes !

Vous serez informés des suites données assez rapidement par le biais du site internet et de la messagerie électronique...

b) Centenaire de la 1ère guerre mondiale de 2014 à 2019

L'amicale prévoit de rappeler à compter du bulletin d'octobre 2014 et jusqu'à celui de mars 2019 tous les faits d'armes du 3^e Dragons durant la grande guerre, soit les six mois précédant la date de parution du bulletin, comme suit :

- août à septembre 1914 pour le bulletin d'octobre 2014,
- octobre 1914 à février 1915 pour le bulletin de mars 2015,
- avril 1915 à septembre 1915 pour le bulletin d'octobre 2015,
- etc...

L'amicale possédant une copie des cinq cahiers des JMO de 14-18 ainsi que l'historique du 3^e Dragons durant la Grande Guerre, la tâche sera simplifiée...

Il est également prévu pour 2014 une commémoration sur la stèle du maréchal-des-logis CARDIN à la FERRE-CHAMPENOISE. Une participation de l'amicale à une cérémonie Officielle et Nationale (centenaire 1^{ère} bataille de la Marne) n'est pas à exclure...

12. Commémorations et cérémonies à prévoir

Des cérémonies et commémorations futures sont à prévoir dans les régions suivantes :

a) Les Ardennes

Le 3^{ème} Régiment de Dragons Portés s'est battu à Arlon et Vance (Ardennes Belges) mais aussi à Boulton-Aux-Bois durant le mois de mai 1940.

b) La Somme

Le 3^{ème} Régiment de Dragons Portés s'est battu en mai et juin 1940 en Somme aux environs d'Amiens.

Le colonel PERON nous rappelle l'excellent accueil de la population locale lors des cérémonies du 05 juin 2010 à la nécropole de CONDE-FOLIE et dans les villages de FONTAINE-SUR-SOMME et ERONDELLE.

Une recherche d'autres lieux devra être effectuée dans les JMO du 3^{ème} RDP de 1939-1940. Le Général de BROISSIA nous suggère de faire une demande par écrit auprès du SHD de Vincennes afin de pouvoir obtenir les éventuels documents. Une demande sera également formulée au Lieutenant-Colonel LE ROUX en poste sur place.

c) La Champagne

Le 3^{ème} Régiment de Dragons s'est battu à LA-FERRE-CHAMPENOISE en septembre 1914 et quelques éléments à pied dans la tranchée de l'Aiguille en 1915. Philippe CRENNER rappelle que la stèle du Maréchal des Logis CARDIN nous est connue grâce à Didier THOPART, présent avec nous ce jour avec sa compagne, et ne manque pas de l'en remercier.

Le Lieutenant-Colonel OSTROUCK nous signale que la tranchée de l'Aiguille, se trouvant actuellement dans le camp militaire de SUIPPES, risque d'être introuvable par rapport à son positionnement et aussi par l'érosion du temps...

d) L'Yser

Le 3^{ème} Régiment de Dragons a participé à la bataille de l'Yser d'octobre à novembre 1914 et fut principalement impliqué à HOLLEBECKE (Belgique)

13. Réponses aux questions posées par écrit

Aucune question.

14. Diverses questions et sujets

- Question de Philippe CRENNER :
Une visite au musée de la Grande Guerre à MEAUX (Seine-et-Marne) pourrait être envisagée un samedi après-midi soit cette année, soit l'année prochaine. La date retenue sera communiquée à l'ensemble des sympathisants de l'amicale dès sa validation !
- Question de Francis PIEKARSKI :
Afin d'éviter une perte de temps il faudrait envisager l'impression de cartes de membres de l'amicale vierges pour optimiser le renouvellement ou l'adhésion des membres et de l'envoi de la carte. Le colonel PERON s'est proposé de se charger de l'impression de celles-ci.
Un modèle sera proposé au Conseil d'Administration avant la fin de l'année...
- Philippe CRENNER rappelle qu'en raison de son indisponibilité la rédaction de l'ouvrage historique sur le 3^{ème} Régiment de Dragons et l'EED 3 est actuellement mise en sommeil...
- Francis PIEKARSKI poursuit de son côté la rédaction des sujets rédigés sur le site.

UN APPEL AUX VOLONTAIRES EST LANCE !!!

L'ordre du jour étant épuisé, le Colonel PERON clôt l'assemblée générale 2012 en proclamant : « **Nous sommes repartis pour une année. On avance très vite vers Stetten** ». Puis il remercie le Général de BROISSIA et le Colonel GIOT, ainsi que les participants pour leur venue.

Le général de BROISSIA nous présenta un fort, intense et passionné historique du 2^e régiment de dragons...



Le colonel PERON et le général de BROISSIA lors de l'historique du 2^e RD
© S. VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

...puis nous invita à visiter la salle d'honneur du régiment...



Cadre souvenir de l'évasion du 2^e RD
© JM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Le colonel PERON et le général de BROISSIA
© JM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Souvenir du CES de NEUCHEZE qui fit évader l'étendard du 2^e RD, seul étendard
décoré de la médaille des évadés.
© JM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Le général de BROISSIA, F. LEJAMBLE, F. PIEKARSKI, P. CRENNER et le colonel PERON,
© JM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Dernière photo des participants à l'assemblée générale...

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à
Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08



F THOPART, G MOREAU, KI LEMOINE, D THOPART, F LEJAMBLE, F PIEKARSKI, P CRENNER, KI OSTROUCK, JM BONNETERRE, colonel PERON, général de BROISSIA
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

La trompette de cavalerie acquise par Philippe CRENNER, résonna pour la première fois devant le bâtiment PC du 2^e régiment de dragons.



Première sonnerie : de gauche à droite : général de BROISSIA, F PIEKARSKI (de dos) et JM BONNETERRE
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Avant de se séparer une dernière photo fut prise devant l'Ecole de Cavalerie.



JM BONNETERRE, F LEJAMBLE, S VIEL, KI LEMOINE, C LEMOINE, F PIEKARSKI, C LEMOINE, G MOREAU, M LEMOINE, D THOPART, F THOPART, P CRENNER
© S VIEL – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Après cette dernière prise de vue, une partie des participants retourna sur les routes de France tandis qu'un petit groupe d'irréductibles restera pour un dernier repas à Saumur, les yeux pleins d'étoiles suite à cette mémorable journée...

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Biguet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08



S VIEL, Ici LEMOINE, Miles M & C LEMOINE, C LEMOINE, JM BONNETERRE, F PIEKARSKI
© S VIEL - Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

La journée du dimanche demeura au libre arbitre de chacun.



© Jean-Marc BONNETERRE.

Vignoble Saumurois
© JM BONNETERRE - Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



© Jean-Marc BONNETERRE

Château de Saumur
© JM BONNETERRE - Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 - 1 place Edouard Biguet - 36400 SAINT-CHARTIER - Tél 09 54 95 00 08